



## Santé au travail dégradée : Des stats pas vraiment « accidentelles »...



### Accidents : sans précédent !

Syndicalement, nous disposons des statistiques nationales du nombre d'accidents de service depuis plus d'une décennie. Le document de consignation de ces statistiques, d'abord intitulé *bilan social* est devenu à partir de 2020 le *rapport social unique* (RSU).

L'examen de l'évolution sur la période est riche d'enseignements : à part un trou d'air en 2020 consécutif aux confinements, la hausse est structurelle depuis 2010 !

Le taux d'accident par rapport à l'effectif augmente considérablement, aussi bien :

- en matière d'accident de travail (+27%)...
- ... que surtout d'accident de trajet (+85%).



### Personnels : 100% perdants !

La pression sur les corps et les esprits s'intensifie de manière démultipliée :

- la politique du chiffre et les exigences de résultats sont continuellement là ...
- ... les effectifs sur le terrain sont de moins en moins nombreux.
- Le maillage des services, s'amenuise pour sa part de plus en plus, engendrant, outre un allongement des déplacements domicile-travail, une usure persistante

 **+40%** d'accidents  
*+40,4%, c'est la hausse du taux global d'accidents de service déclarés (de trajet et travail) entre 2010 et 2023, au sein de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI).*

La « haute » administration ouvre-t-elle un chantier d'amélioration des carrières ? **NON !**

S'engage-t-elle à tenir compte de la pénibilité et des risques ? **AUCUNEMENT !**

Au contraire, elle veut continuer à surexploiter les personnels en l'état :

- ni perspectives de discussion !
- ni enveloppe budgétaire !
- ni horizon d'amélioration !



### Le travail doit payer

**SOLIDAIRES Douanes exige un chantier d'amélioration des carrières !**

- Retraite « bonifiée » pour toutes et tous : les trimestres supplémentaires pour la retraite doivent être attribués sans distinction de branche, c'est-à-dire aux collègues des opérations commerciales (OPCO) en sus de ceux de la branche Surveillance (SURV) !
- Repyramidage de C en B et de B en A en SURV : 7% de l'effectif de la branche Surveillance est de catégorie A (contre 40% en OPCO), il faut un plan massif de promotion interne !
- Revalorisation indemnitaire : Le niveau de vie a diminué de 600 € depuis l'an 2000, un abondement tenant compte de la technicité et de l'investissement s'impose !

**Ne perdons pas notre vie à la gagner !**

Paris, le 26 février 2025



## Tableau statistique de l'évolution des accidents de service à la DGDDI : période 2010 à 2023.

Thèmes		Années														Évolution 2010-2023
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>Données en valeur absolue</b>	Nombre d'accidents de trajet	110	100	97	117	98	118	122	124	173	196	138	159	136	191	+73,6%
	Nombre d'accidents de travail	382	401	482	376	397	398	470	499	585	636	453	543	523	453	+18,6%
	Nombre total d'accidents	492	501	579	493	495	516	592	623	758	832	591	702	659	644	+30,9%
<b>Effectif physique total</b>		17 743	17 414	17 159	17 057	16 702	16 497	16 821	17 004	17 231	17 398	17 164	16 748	16 626	16 546	-6,8%
<b>% Taux (sur mille)</b>	% accident de trajet / effectif total	6,2	5,7	5,7	6,9	5,9	7,2	7,3	7,3	10,0	11,3	8,0	9,5	8,2	11,5	+85,5%
	% accident de travail / effectif total	21,5	23,0	21,1	22,0	23,8	24,1	27,9	29,3	34,0	36,6	26,4	32,4	31,5	27,4	+27,4%
	% total accidents / effectif total	27,7	28,8	33,7	28,9	29,6	31,3	35,2	36,6	44,0	47,8	34,4	41,9	39,6	38,9	+40,4%

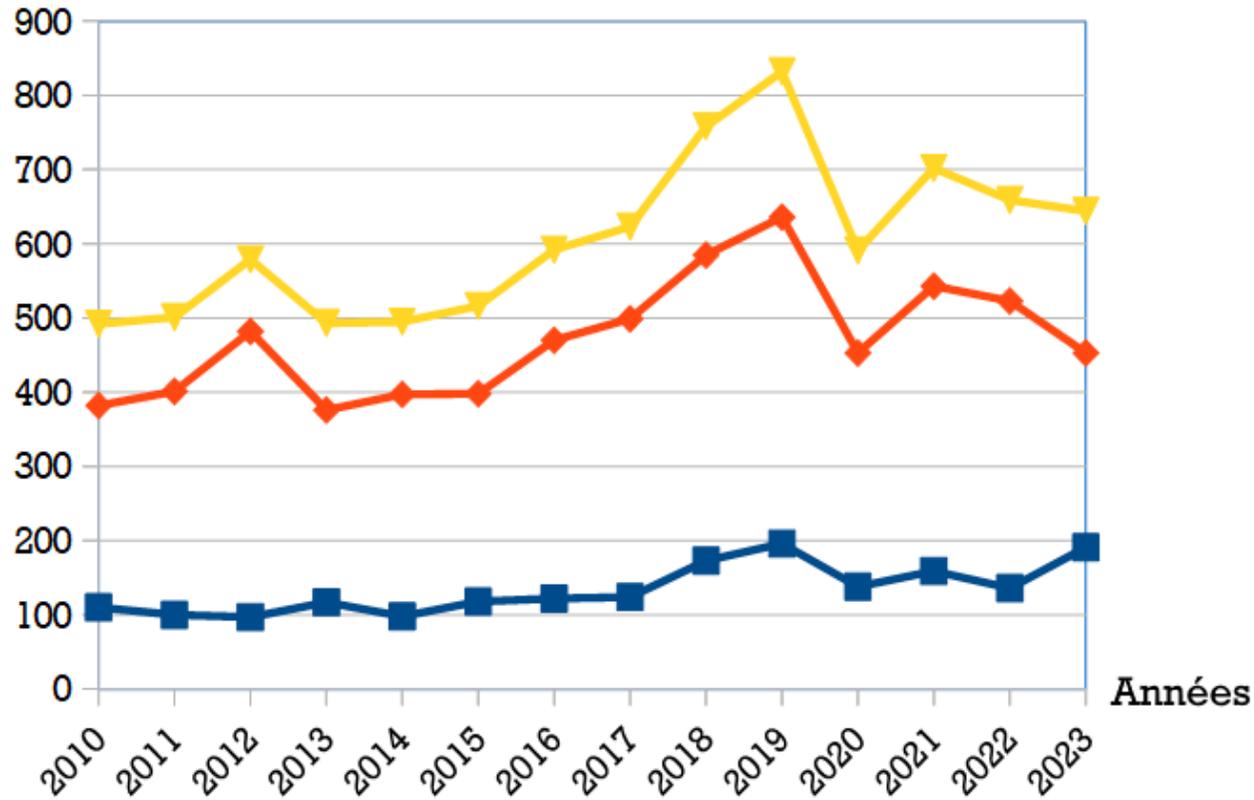
Pour SOLIDAIRES Douanes, le doublement des accidents de trajet en 15 ans est la résultante de la **hausse continue de la charge mentale**. Que ce soit au travail, ou dans la vie quotidienne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source : Santé publique France. Prévalence des épisodes dépressifs en France chez les 18-85 ans : résultats du Baromètre santé 2021 (publié le 14/02/2023, mis à jour le 01/02/2024). Disponible ici : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/article/prevalence-des-episodes-depressifs-en-france-chez-les-18-85-ans-resultats-du-barometre-sante-2021>



## Graphique de l'évolution des accidents de service à la DGDDI : période 2010 à 2023.

Nombre d'accidents



Légende

- Nombre d'accidents de trajet
- ◆ Nombre d'accidents de travail
- ▼ Nombre total d'accidents (trajet + travail)



### Accidents minorés ???

Malgré la hausse enregistrée durant toutes ces années, les **statistiques communiquées** par l'Administration ne sont **pas complètes**.

D'abord il y a une **sous-déclaration**, faute de document accessible partout en temps et en heure.

Ensuite, il y a un **défaut de reconnaissance de l'imputabilité** au service, notamment en matière d'accident psychique.

Alors que la **présomption d'imputabilité au service** est acquise pendant et sur le lieu de travail, il y a trop souvent encore des contestations par l'Autorité administrative !



### Prise en charge : à 100% ! PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

**En cas d'accident de service**, SOLIDAIRES Douanes rappelle que tout agent (y compris en service de nuit, de week-end, férié), doit voir tous les frais pris en charge : sans avoir à barguigner, faute de document administratif à proximité, à jour, etc.

#### Ces documents doivent être accessibles :

- a minima au chef d'escouade en Surveillance (SURV),
- sur le lieu du contrôle (par exemple pour les cas de prise en charge par des pompiers).

**Le fait que ça ne soit pas le cas est, là non plus, pas un accident...** Pour mieux dissuader les déclarations d'accident de service, et les jours d'arrêt/d'indisponibilité opérationnelle en cascade ???

**Santé au travail dégradée :  
Des stats pas vraiment  
« accidentelles »...**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**